



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
120<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Addis-Abeba (Ethiopie), 5 - 10 avril 2009



Première Commission permanente  
Paix et sécurité internationale

C-I/120/DR-pre  
15 décembre 2008

**PROMOUVOIR LA NON-PROLIFERATION ET LE DESARMEMENT NUCLEAIRES,  
ET ASSURER L'ENTREE EN VIGUEUR DU TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE  
DES ESSAIS NUCLEAIRES : LE ROLE DES PARLEMENTS**

***Avant-projet de résolution présenté par les co-rapporteurs  
M. Roger Price (Australie) et M. Jack Jacob Mwiimbu (Zambie)***

La 120<sup>ème</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire,

- (1) *résolue* à promouvoir la non-prolifération nucléaire ainsi que le processus de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, en vue du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément aux principes de la Charte des Nations Unies,
- (2) *profondément préoccupée* par l'existence de quelque 26 000 armes nucléaires dans le monde et par les conséquences dévastatrices, sur le plan humain, environnemental et économique, qu'aurait l'utilisation, accidentelle ou autre, de l'une ou l'autre de ces armes,
- (3) *rappelant* les précédentes résolutions de l'Union interparlementaire visant à promouvoir la non-prolifération et le désarmement et à encourager la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (101<sup>ème</sup> Conférence interparlementaire, Bruxelles, avril 1999),
- (4) *réaffirmant* l'importance cruciale du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui constitue la pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire et l'élément essentiel de la poursuite du désarmement,
- (5) *préoccupée* par le fait que des cas de non-respect de la part de certains Etats ont sapé les trois piliers du TNP et ont amoindri les bienfaits qu'en retirent tous les Etats,
- (6) *sachant* combien il est important que tous les Etats observent un strict respect de leurs obligations aux termes des traités de non-prolifération et de désarmement nucléaires,
- (7) *saluant* les progrès accomplis dans le cadre du TNP et des accords de garanties qui en ont résulté, et *invitant* les Etats dotés d'armes nucléaires à honorer les engagements auxquels ils ont souscrit lors des conférences d'examen et de prorogation du TNP tenues par les Nations Unies en 1995 et en 2000, ainsi que les recommandations qui en ont émané,

(8) *préoccupée* par le fait que, douze ans après son ouverture à la signature, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas entré en vigueur,

(9) *convaincue* que la cessation des explosions expérimentales d'armes nucléaires ou de tout autre type d'explosions nucléaires est une mesure efficace de désarmement et de non-prolifération ainsi qu'une étape importante vers le désarmement nucléaire,

(10) *soulignant* qu'un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires universel et efficacement vérifiable constitue un instrument fondamental en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires,

(11) *insistant* sur le rôle crucial de l'Agence internationale de l'énergie atomique et sur la nécessité pour tous les Etats d'adopter les garanties détaillées de non-prolifération définies par un Accord de garanties intégrales assorti d'un protocole additionnel,

(12) *déçue* que, après plus de dix ans, la Conférence du désarmement, instance multilatérale des Nations Unies chargée de la négociation du désarmement, n'ait toujours pas trouvé d'accord sur un programme de travail ni repris l'exercice de son important mandat,

(13) *se félicitant* des réductions apportées par certains des Etats dotés de l'arme nucléaire à leur arsenal nucléaire mais *appelant instamment* à de nouvelles réductions plus importantes, plus rapides et irréversibles de toutes les armes nucléaires, par toutes les puissances nucléaires,

(14) *consciente* des bienfaits de mesures de confiance telles que la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité nationales et la suppression de l'état d'alerte haute des systèmes d'armes nucléaires, et *consciente* de la confiance mutuelle générée par l'existence de zones régionales exemptes d'armes nucléaires, librement créées, comme c'est le cas dans le Pacifique sud, en Afrique, en Asie du Sud-est et en Amérique latine,

(15) *s'engageant* à susciter une participation parlementaire plus complète au processus de désarmement, en particulier en matière d'armes nucléaires, en faisant pression sur les gouvernements et en veillant à un contrôle scrupuleux des budgets et programmes d'achats militaires,

1. *appelle* toutes les puissances nucléaires à procéder à des réductions plus profondes, plus rapides et irréversibles de tous les types d'armes nucléaires;
2. *exhorte* tous les Etats à redoubler leurs efforts pour prévenir et combattre la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive;
3. *souligne* le rôle vital du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires au sein d'un cadre visant à assurer la non-prolifération et le désarmement nucléaires et *exprime* sa déception de constater que douze ans après son ouverture à la signature, le Traité n'est toujours pas entré en vigueur;
4. *insiste* sur l'importance vitale et l'urgence de la signature et de la ratification, sans délai et sans condition, afin que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur dans les plus brefs délais;

5. *engage* les parlements de tous les Etats, qui ne l'ont pas encore fait, à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils signent le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires;
6. *appelle en particulier* les parlements de tous les Etats qui figurent à l'Annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et qui, alors que leur ratification est indispensable à l'entrée en vigueur du Traité, ne l'ont pas encore fait, à exhorter les gouvernements à signer et ratifier le Traité immédiatement;
7. *exhorte* tous les Etats dotés d'armes nucléaires à adopter des mesures de confiance comprenant la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité nationale et la suppression de l'état d'alerte haute pour toutes les armes nucléaires;
8. *réaffirme* qu'il importe d'obtenir l'adhésion universelle au TNP et que tous les Etats qui ne sont pas parties à cet instrument y adhèrent rapidement et sans condition en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires, et qu'il importe aussi que tous les Etats parties au TNP s'acquittent de leurs obligations à ce titre;
9. *engage* les parlements nationaux à s'assurer que les Etats s'acquittent de toutes leurs obligations de désarmement et de non-prolifération, dont celles découlant du TNP;
10. *engage* les parlements à soutenir vigoureusement et efficacement toutes les résolutions et recommandations sur la paix, le désarmement et la sécurité précédemment adoptées aux Conférences et Assemblées de l'Union interparlementaire;
11. *engage* les parlements à suivre de près la mise en œuvre au niveau national de tous les Traités et des résolutions de l'ONU sur le contrôle des armes, la non-prolifération et le désarmement, à sensibiliser la population aux questions nucléaires et à rendre compte à l'Union interparlementaire des progrès réalisés;
12. *engage* les parlements à encourager les gouvernements à accroître leur appui à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à négocier et à appliquer les accords de garanties intégrales requis ainsi que le protocole additionnel;
13. *recommande* que l'ONU, en particulier le Département des affaires de désarmement, renforce encore sa coopération avec l'Union interparlementaire;
14. *invite* le Secrétaire général de l'Union interparlementaire à prendre contact chaque année avec les parlements qui n'ont pas ratifié les Traités internationaux mentionnés dans la présente résolution pour les encourager à le faire;
15. *exhorte* tous les parlements à rester saisis de cette question au plus haut niveau politique et, chaque fois que possible, à promouvoir l'adhésion au Traité grâce à des actions de sensibilisation bilatérales et conjointes, des séminaires et autres moyens.